



# UNIVERSITE VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE

## FRAIS DE DOSSIER ET FRAIS D'INSCRIPTION

Page 1 : Frais de dossier des demandes d'inscription en licence 1 et d'équivalence

Page 2 : Frais d'inscription pour la formation initiale

Page 3 : Frais d'inscription pour la formation continue

Page 4 : Réinscription

### **I- FRAIS DE DOSSIER DES DEMANDES D'INSCRIPTION EN LICENCE 1 ET D'EQUIVALENCE**

#### **A- FRAIS DE DOSSIER DES DEMANDES D'INSCRIPTION EN LICENCE 1**

Les frais de dossier des demandes d'inscription concernent toute personne ayant le bac désirant s'inscrire en Licence 1. Les nouveaux bacheliers de l'année universitaire de la demande orientés par l'Etat sont exclus.

NATIONALITE DU DEMANDEUR	DEMANDE D'INSCRIPTION EN LICENCE 1 MONTANT (F CFA)
IVOIRIENNE	10 000
RESSORTISSANT UEMOA	10 000
RESSORTISSANT HORS UEMOA	30 000

#### **B- FRAIS DE DOSSIER D'EQUIVALENCE**

Les frais de dossier d'équivalence concernent toute personne ayant le bac + un diplôme post-bac de l'enseignement supérieur désirant s'inscrire à un niveau d'étude supérieur à la Licence 1.

NATIONALITE DU DEMANDEUR	EQUIVALENCE MONTANT (F CFA)
IVOIRIENNE	10 000
RESSORTISSANT UEMOA	10 000
RESSORTISSANT HORS UEMOA	30 000

## II- FRAIS D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION INITIALE

La formation initiale concerne tout personne ayant été reçu au BAC, qui a été orienté par l'Etat à l'UVCI et qui n'est pas rattrapé par une décision d'exclusion à la formation initiale par rapport à son résultat académique de fin d'année.

NIVEAU	NATIONALITE	INSCRIPTION (F CFA)
LICENCE 1	IVOIRIENNE	30 000
	UEMOA	100 000
	HORS UEMOA	300 000
LICENCE 2	IVOIRIENNE	30 000
	UEMOA	100 000
	HORS UEMOA	300 000
LICENCE 3	IVOIRIENNE	30 000
	UEMOA	100 000
	HORS UEMOA	300 000
MASTER 1	IVOIRIENNE	60 000
	UEMOA	200 000
	HORS UEMOA	400 000
MASTER 2	IVOIRIENNE	60 000
	UEMOA	200 000
	HORS UEMOA	400 000
DOCTORAT 1	IVOIRIENNE	90 000
	UEMOA	300 000
	HORS UEMOA	500 000
DOCTORAT 2	IVOIRIENNE	90 000
	UEMOA	300 000
	HORS UEMOA	500 000
DOCTORAT 3	IVOIRIENNE	90 000
	UEMOA	300 000
	HORS UEMOA	500 000

### III- FRAIS D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION CONTINUE

La formation continue concerne toute personne ayant effectué une demande d'inscription en licence 1 ou d'équivalence à savoir :

- Les bacheliers qui n'ont pas été orientés par l'Etat ;
- Les bacheliers n'ayant pas eu de diplômes post-bac ;
- Les étudiants ayant eu un diplôme après le bac ;
- Les travailleurs.

NIVEAU	NATIONALITE	INSCRIPTION (F CFA)
LICENCE 1	IVOIRIENNE	100 000
	UEMOA	100 000
	HORS UEMOA	300 000
LICENCE 2	IVOIRIENNE	100 000
	UEMOA	100 000
	HORS UEMOA	300 000
LICENCE 3	IVOIRIENNE	100 000
	UEMOA	100 000
	HORS UEMOA	300 000
MASTER 1	IVOIRIENNE	200 000
	UEMOA	200 000
	HORS UEMOA	400 000
MASTER 2	IVOIRIENNE	200 000
	UEMOA	200 000
	HORS UEMOA	400 000
DOCTORAT 1	IVOIRIENNE	300 000
	UEMOA	300 000
	HORS UEMOA	500 000
DOCTORAT 2	IVOIRIENNE	300 000
	UEMOA	300 000
	HORS UEMOA	500 000
DOCTORAT 3	IVOIRIENNE	300 000
	UEMOA	300 000
	HORS UEMOA	500 000

#### IV- REINSCRIPTION

- Pour un étudiant **Admis** : pour le paiement des frais d'inscription il faut se référer au tableau du point II ou III en fonction de la nature de la formation (Initiale ou Continue) qui s'applique à lui. **Il paiera l'intégralité des frais d'inscription du niveau d'étude.**
- Pour un étudiant **Dérogé** (*autorisé à s'inscrire sur 2 niveaux d'étude*) : pour le paiement des frais d'inscription il faut se référer au tableau du point II ou III en fonction de la nature de la formation (Initiale ou Continue) qui s'applique à lui. **Il paiera l'intégralité des frais d'inscription du niveau d'étude supérieur + la moitié (1/2) des frais d'inscription du niveau d'étude inférieur.**
- Pour un étudiant **Ajourné** : pour le paiement des frais d'inscription il faut se référer au tableau du point II ou III en fonction de la nature de la formation (Initiale ou Continue) qui s'applique à lui. **Il paiera l'intégralité des frais d'inscription du niveau d'étude.**
- Pour un étudiant redoublant à un niveau d'étude en formation initiale n'ayant pas pu avoir un total de crédit 60/60 par rapport à son résultat académique de fin d'année sera proposé en formation continue. Pour le paiement des frais d'inscription il faut se référer au tableau du point III. **Il paiera l'intégralité des frais d'inscription du niveau d'étude selon qu'il est Ajourné en formation continue ou il paiera l'intégralité des frais d'inscription du niveau d'étude supérieur + la moitié (1/2) des frais d'inscription du niveau d'étude inférieur selon qu'il est Dérogé en formation continue.**

Fait à Abidjan, le 17 Juin 2019

La Sous-Directrice de la Scolarité, des Services  
Juridiques et de la Communication



Page 4 sur 4